

Lancement d'une étude sur le statut

Dans le cadre des évolutions Européennes, le SATAC UNSA a souhaité avoir toutes les cartes en main pour pouvoir faire le meilleur choix pour les TSEEAC : Il fallait donc que, sur le plan statutaire, une étude comparative, plus complète que celle que nous avons déjà effectuée, soit réalisée. Celle-ci est, à présent, lancée et vous pouvez lire la lettre adressée au SATAC UNSA par le Secrétaire d'Etat aux transports.

Le SATAC UNSA souhaite rappeler, à cette occasion, qu'il avait été seul contre tous pour défendre la reconnaissance du corps des TSEEAC comme étant « corps spécifique DSNA » au moment de la réorganisation de la DGAC qui avait vu créé le SCN DSNA.

L'avenir confirmera sûrement que le SATAC UNSA a, cette fois encore, fait preuve de clairvoyance !!

QUI DEFEND QUI ? QUI DEFEND QUOI ?

La CGT défend un point de vue unique, qui peut sembler rassurant : Le maintien dans la Fonction Publique d'Etat.

Le problème, et d'autres syndicats l'ont noté, c'est que la Revue Générale des Politiques Publiques (RGPP) est déjà en marche et que le statut de fonctionnaire Français risque de perdre, à terme, nombre de ses avantages par la contractualisation de la relation employeur-employé : L'Etat paiera les fonctionnaires au mérite, pourra les licencier et, en cas de réorganisation, pourra les placer en disponibilité sans rémunération si aucune autre solution n'est trouvée dans les 2 ans.

Pour le SATAC UNSA, il est au contraire urgent de rechercher des solutions alternatives, qui soient plus protectrices pour les TSEEAC.

Le SATAC UNSA a déjà prouvé à maintes reprises qu'il savait faire évoluer le statut des TSEEAC et, le TUEM (syndicat d'Eurocontrol) vient de l'exprimer clairement :

La CGT fait de la désinformation systématique et généralisée.

Puisqu'on parle de la CGT, il y a sûrement une des revendications concernant les TSEEAC dans sa profession de foi qu'elle obtiendra ... puisque le SATAC l'a déjà obtenu au dernier protocole : La prime de technicité des RTAC au même niveau que celle des CTAC.

République Française

*Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable
et de l'Aménagement du Territoire*

Le Secrétaire d'Etat chargé des Transports Paris le 11 JUIN 2008

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez souhaité que soit lancée, dans la perspective de la construction du ciel unique européen, une étude comparative des statuts des personnels d'Eurocontrol et de ceux des personnels techniques de la navigation aérienne française.

Le protocole DGAC 2007-2009 a prévu d'examiner les conditions d'évolution, à terme, de l'organisation de la navigation aérienne vers un modèle public européen fondé sur une coopération renforcée entre prestataires de services et pouvant, dans le respect de la souveraineté française sur son espace aérien, déboucher sur des arrangements institutionnels.

Votre demande est parfaitement cohérente avec ces orientations et j'ai chargé la DGAC de mener à bien cette étude comparative que vous appelez de vos vœux.

Vous savez, d'une manière générale, l'importance que j'attache aux questions relatives à la construction du ciel unique européen. Le Gouvernement français compte bien, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, travailler avec la Commission et l'ensemble des Etats membres à renforcer cette construction tout en restant attentif au dialogue social nécessaire pour mener ces évolutions, en concertation avec les représentants des personnels.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Dominique BUSSEREAU

Monsieur le Secrétaire Général du SATAC
DAC/SO - BP 70 118
33 704 MERIGNAC CEDEX

Hôtel Le Pley
12, rue du Bois 75007 Paris

Non seulement la CGT ne demande rien pour les TSEEAC mais, en plus, elle n'arrive même plus à suivre ce que le SATAC UNSA obtient. Elle l'avait déjà prouvé dans sa communication après la signature du protocole où elle avait compris, comme FO, que la mesure concernant les inspecteurs de la surveillance (350 TSEEAC) visait les CTE !!